

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 81 (1972)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le Rwanda  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549196>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RWANDA

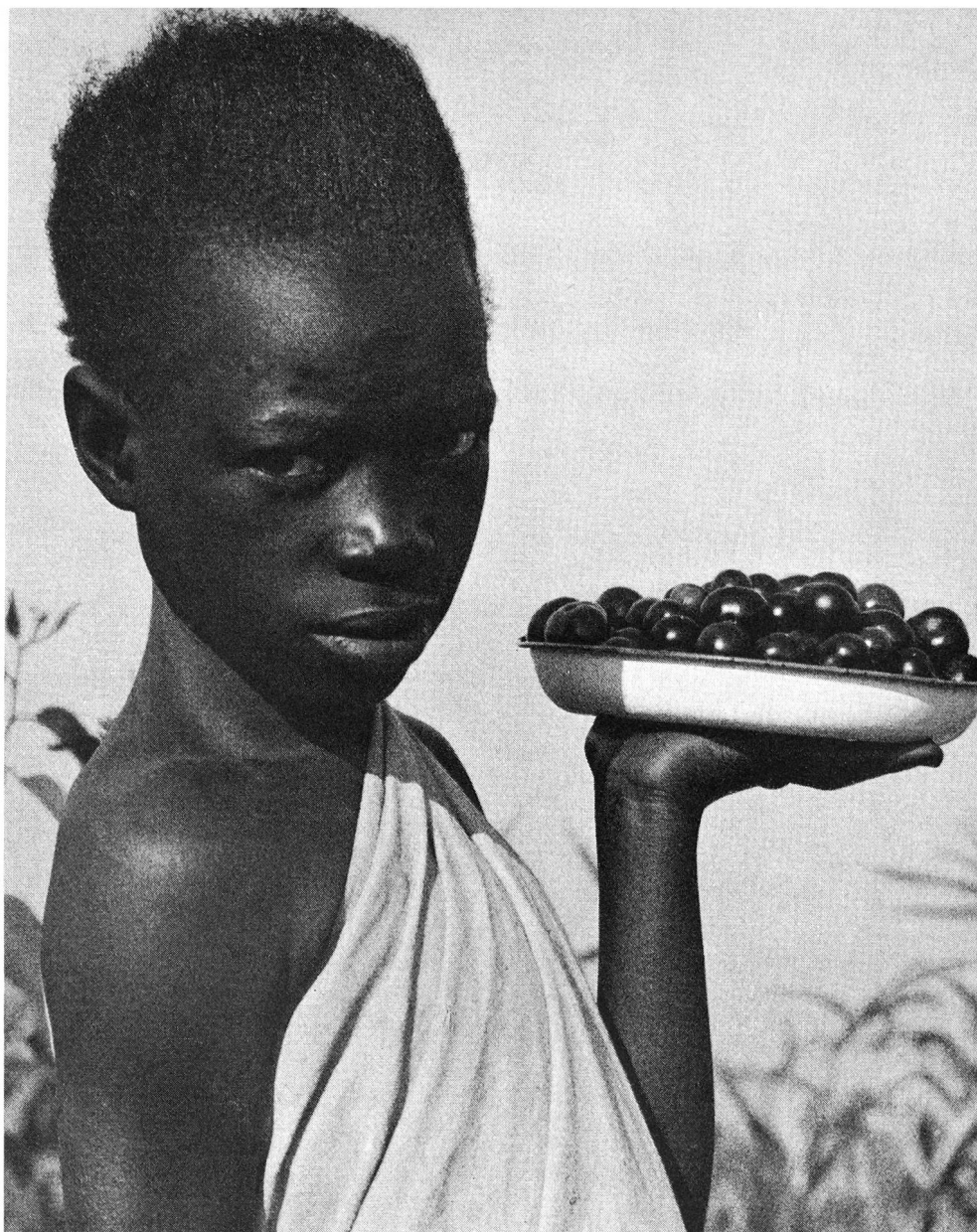
Situé au cœur du continent, à la hauteur de l'Equateur, le Rwanda, en dépit de son caractère montagneux et accidenté, est l'un des pays d'Afrique les plus peuplés: 3,3 millions d'habitants pour 26 338 kilomètres carrés, correspondant à une densité de 128 habitants au kilomètre carré.

Cet enclavement géographique et politique entre les bassins du Congo et du Nil, entre l'Ouganda, la Tanzanie, le Congo-Kinshasa et le Burundi, son frère jumeau, n'a cependant isolé ce pays ni des influences extérieures ni des soubresauts politiques que l'Afrique a connus depuis dix ans.

Colonie allemande, placée sous tutelle belge, monarchie appuyée sur une féodalité pastorale, le Rwanda a accompli, en quelques années, une double révolution. En 1959, les Hutus, qui représentent 85 % de la population, cultivateurs pour la plupart, se révoltaient contre la minorité Tutsi, 9 % des Rwandais, maîtres et seigneurs, célèbres pour leur haute taille, vivant de l'élevage de bétail pour lequel ils se réservaient une bonne part des terres. La République était proclamée le 28 janvier 1961. Un an et demi plus tard, le Rwanda accédait à l'indépendance (1er juillet 1962). Une des premières réformes fut de livrer aux paysans hutus, pour la culture des plantes vivrières, une importante partie des Ibikingi, domaines pastoraux jusqu'alors réservés au bétail seigneurial.

Après une tentative tutsi pour reprendre le pouvoir et de sanglants règlements de compte, qui provoquèrent l'intervention du pape Paul VI, le Rwanda entra dans une ère de paix et pouvait se consacrer, avec la réélection en octobre 1969 pour la troisième fois à la présidence de la République pour quatre ans de M. Grégoire Kayibanda, à ses problèmes économiques.

Malgré la récupération de terres à pâturages au profit des cultures, les exploitations familiales qui font vivre la grande masse des Rwandais ne dépassent pas, en moyenne, un hectare. 31 % de la superficie totale est encore, à l'heure actuelle, consacrée à l'élevage.

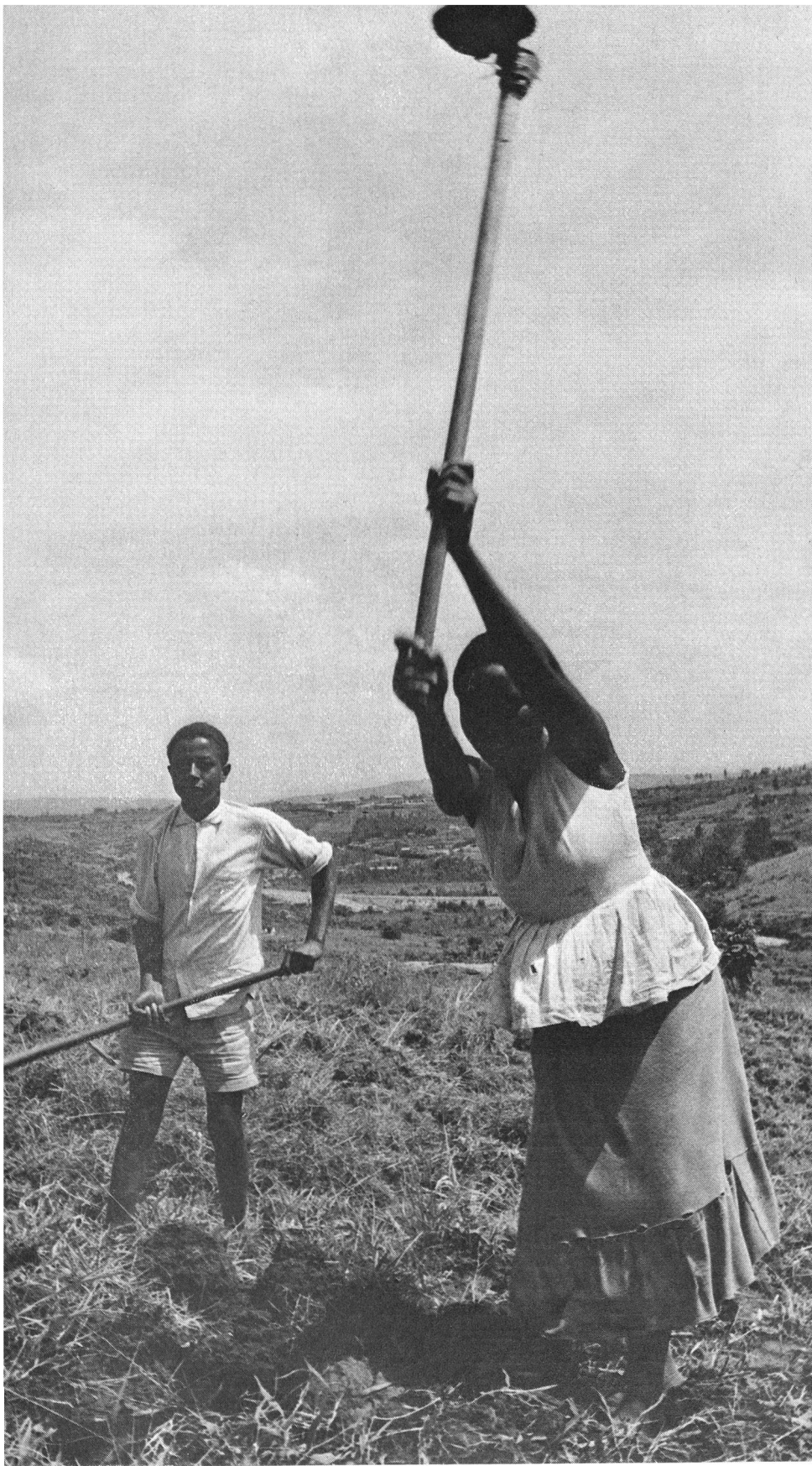


Des programmes d'intensification et de réorganisation de l'agriculture, principale ressource du Rwanda, sont en cours ou à l'étude. Le nombre des familles installées sur des terres nouvelles était de 17 330 en 1966, 23 000 en 1967, 29 175 en 1968. Cette distribution s'est faite avec l'aide de divers pays: l'Allemagne et la Belgique, anciens colonisateurs; la France et le Canada, que lient au Rwanda une langue et une culture communes. Ces mesures permettent de faire face, au moins partiellement, à une sous-alimentation chronique. Elles ne résolvent cependant pas les problèmes que pose au Rwanda le déficit constant de sa balance commerciale. Le café, principale production exportable, dont la production est passée, de 1967 à 1968, de 10 930 à 18 700 tonnes, ne représente qu'une part minime des cultures essentiellement vivrières. Le wolfram et la cassitérite constituent pratiquement les seules richesses du sous-sol, au moins actuellement. Pour maintenir la stabilité de la monnaie, le gouvernement a décidé, pour 1969 et 1970, de limiter

les investissements publics au niveau de l'épargne mobilisable, très faible dans le cadre d'un budget en équilibre. Le crédit au secteur privé est de même limité à un montant compatible avec l'excédent de la balance des paiements. C'est donc essentiellement sur les investissements étrangers que l'on compte pour développer, notamment, le secteur industriel.

Quelques résultats ont été obtenus. Une usine de traitement du pyrèthre, financée par le Fonds spécial des Nations Unies, entre en service en 1970, à Ruhengeri. Une deuxième convention, signée avec l'ONU, au titre du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) prévoit la construction d'une tannerie de peaux permettant la mise en valeur du cheptel de 600 000 bovidés et 250 000 porcs dont dispose le Rwanda.

D'autre part, des sociétés belges et allemandes s'intéressent à l'exploitation éventuelle de mines de cuivre et d'or dont la présence a été décelée.



*Culture aux environs de Kigali. Riche d'une nature à maints égards attrayante et d'une population sympathique, le pays est matériellement pauvre. Vivant encore largement en économie de subsistance, la majorité des habitants ne dispose que d'un lopin de terre pour se nourrir et d'un revenu extrêmement faible qui compte parmi les plus bas du monde. En fait, de larges couches de population ont à peine émergé du néolithique. Elles ne connaissent ni la roue, ni le trait, et portent tout à tête d'homme et surtout de femme. Leurs seuls instruments sont la houe et la machette.*

### *Exportateur d'électricité*

Grâce à son relief, le Rwanda, qui déjà exporte de l'électricité, possède des ressources hydro-électriques considérables.

Malgré les efforts entrepris par le gouvernement, le pays reste parmi les plus défavorisés d'Afrique avec un produit intérieur brut par tête, en 1967, de 60 dollars. Le taux d'expansion de la production de 1,7 % en moyenne de 1961 à 1967, est très inférieur au taux de croissance démographique: 3,1 %. Comme de nombreux autres pays africains, le Rwanda doit faire face à une forte montée des jeunes: 56 % de la population a moins de vingt ans. Faute d'activités sur place, beaucoup d'entre eux émigrent vers le Congo pour travailler dans les mines de cuivre ou vers l'Ouganda et la Tanzanie, dans les plantations. Mais ces émigrés sont parfois l'objet de mesures de refoulement lorsque les pays d'accueil manquent eux-mêmes de travail pour leurs nationaux.

### *Un grand ensemble régional*

La dispersion de la population à travers le pays, l'absence d'agglomérations importantes (la capitale, Kigali, compte 26 000 habitants) favorisent la stabilité politique et facilitent le maintien de l'ordre. Le Rwanda doit profiter de cette paix civile pour préparer des solutions d'avenir.

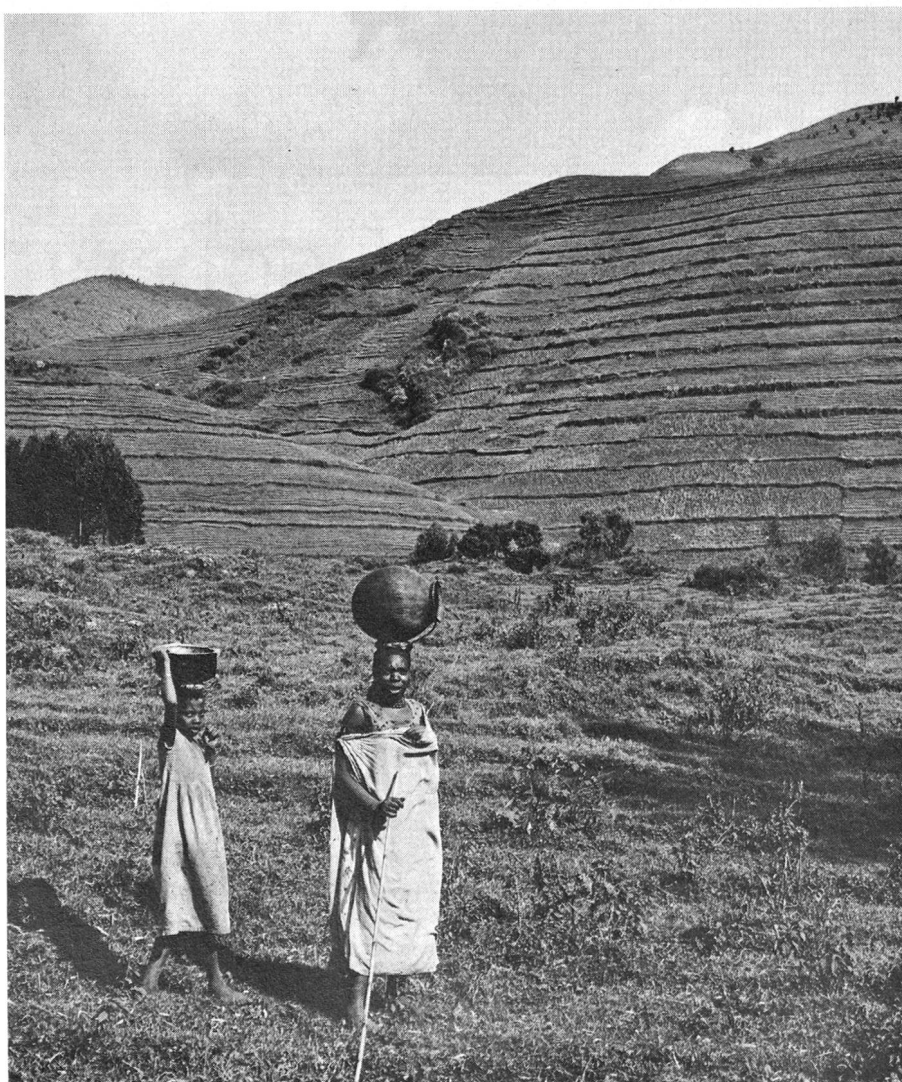
L'une d'elles réside, sans doute, dans un rapprochement avec les pays voisins pour constituer un grand ensemble économique et douanier régional. Les désordres qui ont suivi l'indépendance dans la plupart des pays d'Afrique centrale avaient compromis ce mouvement. En 1964, l'union économique et douanière existant avec le Burundi avait été rompue. Les relations avec le frère jumeau sont restées longtemps mauvaises en raison de l'accueil fait aux émigrés tutsis, voire de l'aide que le régime voisin leur apportait en vue de la reconquête du pouvoir. Depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Micombero et la proclamation de la République en Burundi, les rapports se sont beaucoup améliorés.

Le Rwanda avait été, à son tour, terre d'accueil pour les mercenaires de Bukavu. Les relations diplomatiques avaient été rompues avec le Congo-Kinshasa. Cependant, le général Mobutu, soucieux de constituer une union économique et douanière d'Afrique centrale, fit en sorte de ne pas prolonger la brouille. Le Rwanda entretient, d'autre part, des contacts étroits avec ses voisins anglophones de l'Ouganda, et surtout de Tanzanie, dont il utilise la voie ferrée pour les exportations de ses produits par Dar es-Salaam.

(Afrique 70)



*Le lac Kivu – le plus haut lac de l'Equateur – n'est pas une source de poissons uniquement. Les hasards de la technologie en ont fait un gigantesque réservoir de gaz méthane dont la nappe immense est enserrée dans les profondeurs de ses eaux. Ce gisement aujourd'hui exploité à des fins à la fois expérimentales et pratiques pourrait servir notamment à la création d'une industrie chimique, à la production d'engrais.*



*Les champs en terrasses doivent permettre de combattre l'érosion, une menace permanente en raison du relief du sol et des averses presque quotidiennes. Le sol rwandais est composé sur une large fraction du territoire, notamment au nord et à l'ouest, de terres riches, d'origine partiellement volcanique.*

*Les photos des pages 8, 12, 13, 14, 15 et 16 ont aimablement été mises à notre disposition par le Service fédéral de la Coopération technique.*